

➤ DU 10 DÉCEMBRE 2013 AU 20 JANVIER 2014



Bénéficiez de

50€ remboursés⁽¹⁾ sur le modèle 40L5333DG

100€ remboursés⁽¹⁾ sur le modèle 50L5333DG

www.toshiba.fr/promo

(1) voir conditions détaillées de l'offre au verso

Crédit photos : Shutterstock -  Le Nouveau Béliér

TOSHIBA
Leading Innovation >>>

*TOSHIBA, à la pointe de l'innovation

- Du 10 décembre 2013 au 20 janvier 2014,
bénéficiez d'un remboursement⁽¹⁾ pour l'achat d'un TV série L5 Toshiba :
- 50 € remboursés sur le 40L5333DG
- 100 € remboursés sur le 50L5333DG

➤ Comment en bénéficier :

- Achetez un TV TOSHIBA Série L5 éligible.
- Complétez le coupon-réponse de participation ci-dessous, en indiquant vos nom, prénom, adresse, e-mail, et numéro de téléphone.
- Pour bénéficier de cette offre, envoyez votre coupon-réponse de demande de remboursement renseigné et accompagné des pièces justificatives suivantes :
 - Photocopie de votre ticket de caisse ou de votre facture d'achat faisant apparaître la date d'achat du produit.
 - Original du code barre composé de 13 chiffres, commençant par 590 à découper sur l'emballage du téléviseur.
 - Original du numéro de série découpé sur l'emballage du téléviseur (série de chiffres et de lettres précédés par "Serial Number").
 - Un RIB (aucun remboursement par chèque ou en espèce).

Le tout devra ensuite être envoyé sous enveloppe suffisamment affranchie au tarif en vigueur, dans les quinze (15) jours calendaires suivant la date d'achat, cachet de La Poste faisant foi à l'attention de :

**TOSHIBA ODR TV L5
TSA 90038
78082 YVELINES CEDEX 9**

**Nous vous recommandons d'utiliser les modes d'affranchissement classiques
pour nous faire parvenir votre dossier et d'en conserver une copie intégrale.**

(1) Offre valable pour l'achat d'un téléviseur Toshiba éligible, dans les magasins participants en France métropolitaine (Corse incluse) et Monaco, DROM, COM et POM, du 10 décembre 2013 au 20 janvier 2014, parmi les références suivantes : 40L5333DG, 50L5333DG. Offre valable dans la limite des stocks disponibles et limitée à un remboursement (montant du remboursement variable selon la référence éligible achetée), par produit (identifié par son numéro de série) et par foyer (même nom, même prénom, même adresse, même RIB). Le remboursement se fera uniquement par virement sous un délai indicatif de 8 semaines après réception des éléments requis. Les frais d'affranchissement et de connexion ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement. Toute demande illisible, incomplète, falsifiée comportant des coordonnées erronées ou envoyée après la date limite des 15 jours suivant la date d'achat (cachet de la poste faisant foi) sera considérée comme invalide et ne sera pas traitée. Aucune contestation ou réclamation ne sera prise en compte après le 30/04/2014. Règlement complet disponible sur www.toshiba.fr/promo

.....
COUPON-RÉPONSE - TOSHIBA ODR TV L5

À RENVOYER À : TOSHIBA ODR TV L5 - TSA 90038 - 78082 YVELINES CEDEX 9

TOUS LES CHAMPS SONT OBLIGATOIRES :

Nom: Prénom:

Adresse:

Code Postal: Ville:

Tél.: E-mail:

☐ J'accepte de recevoir la documentation commerciale de la part de Toshiba.

Conformément aux dispositions de la loi informatique et Libertés du 6 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations nominatives les concernant, qu'ils peuvent exercer à l'adresse suivante :
Toshiba Opération TV L5 50€ - 7 rue Ampère - 92804 Puteaux Cedex.

TOSHIBA
Leading Innovation >>>
*TOSHIBA, à la pointe de l'innovation